

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1Etaient présents :

Mairie : M. Relot Maire de Neuilly-Crimolois Mme Broux -Breton Adjointe aux affaires scolaires
Représentants des Parents : M. Baudin, Mme Benaldja, Mme Laroche, Mme Dirand, M. Gharib, M. Vinot, M. Besse, Mme Ben Nejma,
DDEN : M. Simonne
Enseignants : M. Grégoire, Mme Poulain, Mme Troussard, Mme Sancandi Mme Marlot Mme Labrousse Mme Mariel
Excusé(e)s : Mme Manzoni (IEN),
 Mme Radisson AESH Mme Harrille AESH Mme Torrès AESH
 Mme Fantin Mme Dumortier Mme Mariel Mme Labussière enseignantes
 Mme Diop M. Lelay Mme Zerrouki Mme Mahmoudi, parents d'élèves

Préambule :Rôle du Conseil d'école :

Le CE vote le règlement intérieur et donne son avis sur le fonctionnement et le projet d'école. C'est une instance de concertation et de partenariat. M. Grégoire indique que le climat scolaire est un levier très important qui a des effets directs sur la réussite des élèves.

Règle de fonctionnement

Le Président du Conseil, M. Grégoire, souhaite un partenariat constructif et respectueux du rôle-statut- fonction des tous les membres du Conseil. Il rappelle que la présence de chacun est assujettie à l'intérêt des élèves dans le respect de la Charte de la Laïcité et du règlement intérieur.

Les suppléants seront invités à assister au Conseil (sans droit de vote sauf s'il manque un titulaire)

Les invitations et compte rendus seront envoyés numériquement sauf demande préalable d'une communication par lettre. Les comptes-rendus seront affichés et mis sur le site de l'école.

Le projet d'ordre du jour sera communiqué aux parents et aux élus une dizaine de jours avant l'envoi des invitations. Chaque partenaire pourra demander l'étude de points particuliers supplémentaires et préparer les réponses aux questions relevant de son domaine. Il n'y aura pas de point " questions diverses ".

I Rentrée scolaire 2021/2022**effectif actuel : 133 élèves**

CYCLE II : 85			CYCLE III : 48	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	35	24	22	26

Effectif prévisionnel rentrée 2022/2023 : 134 élèves

CYCLE II : 88			CYCLE III : 46	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
27	26	35	24	22

Equipe enseignante :

- M. GREGOIRE Jean-Jacques directeur (déchargé d'enseignement)
- Mme SANCANDI Emilie CE1
- Mme TROUSSARD Séverine CP CE1
- Mme POULAIN Clarisse CP
- Mme MARLOT Emilie Mme MARIEL CE2
- Mme DUMORTIER Marion CM1 CM2
- Mme FANTIN Magali Mme LABUSSIÈRE CM2

4 AESH (aide aux élèves en situation de handicap) assurent l'accompagnement de 5 élèves

- Mme RADISSON Alexandra CM2

- Mme TORRES Isabelle CP et CE2
- Mme HARILLE Berthe CE1
- M. ELIE Franck CE2

Répartition pédagogique

CP	CP CE1	CE1	CE2	CM1 CM2	CE2	CM2
Mme POULAIN	Mme TROUSSARD	Mme SANCANDI	Mme MARLOT Mme MARIEL	Mme DUMORTIER	Mme MARLOT Mme MARIEL	Mme FANTIN Mme LABUSSIÈRE
20	20 (6 CP 14 CE1)	21	24	24 20 CM1 4 CM2	24	22

Modalités de communication école-famille

Un livret d'accueil a été réalisé pour les nouvelles admissions. Il est téléchargeable sur le site de l'école et distribué aux nouveaux inscrits.

Les familles peuvent prendre rendez-vous directement auprès des enseignants et ou du directeur. La communication entre école et familles est organisée comme suit :

- Les parents communiquent par le biais du cahier de liaison ou par messagerie numérique soit au directeur (0211611M@ac-dijon.fr) ou directement à l'enseignant de leur enfant par le biais de la messagerie de l'espace numérique de chaque classe (Educartable).
- Ils peuvent joindre l'école par téléphone (09 77 00 37 44) ou déposer un message sur le répondeur.
- Le site internet de l'école diffuse les informations collectives liées à la vie de l'école.
- Une application unique regroupant toutes les fonctionnalités des outils numériques de l'école sera disponible : le portail Eclat. Les identifiants seront communiqués fin décembre aux familles. Il est disponible également dans une version pour smartphone.

Discussion : *il est décidé, à la demande des enseignants et des parents, une période de transition entre les 2 réseaux de communication jusqu'en juillet pour permettre une meilleure appropriation des nouveaux outils.*

Pour avoir accès au LSU (livret scolaire unique), les familles se connectent au site institutionnel Educonnect. Les identifiants ont été communiqués à chaque famille fin septembre. A ce jour 72 % des familles ont activé leurs comptes (56 comptes notifiés mais non activés par les responsables).

Discussion : *une mère d'élève signale que certaines familles ont activé et utilisent un seul compte. Il faut donc minorer le nombre de 56 comptes non activés.*

Bilan évaluation CP CE1 nationales

CP : Difficulté en reconnaissance des lettres manipulation des syllabes et compréhension.

En mathématiques, la position d'un nombre et la résolution de problème.

Il a été demandé si les enfants « dys » étaient concernés. Réponse : au CP, un enfant « dys » n'est bien souvent pas encore diagnostiqué, il a fait l'évaluation comme tous les autres.

CE1 :

Français : point faible : la fluence. Point positif : compréhension.

Mathématiques : Résoudre des problèmes, soustraire Point positif : calcul mental

APC activités pédagogiques complémentaires

Il s'agit d'une aide encadrée par les enseignants.

Le lundi de 8h à 8h45 pour les CP/CE1 et les CM1/CM2

Le jeudi de 17h à 18h pour Mmes Mariel et Labussière (présentes seulement le jeudi)

Les mardis de 17H à 18h pour les autres classes ~~à la maîtrise du langage et à la lecture.~~

Discussion : L'organisation des horaires d'APC s'est faite en concertation avec le personnel d'entretien pour leur faciliter la tâche. M. Le Maire remercie l'équipe pédagogique.

Aide aux travail personnel

Il s'agit de mettre en place une aide au travail personnel dans l'école. Les enseignants proposeront des élèves selon des critères précis. L'équipe enseignante insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une remédiation mais d'une aide au travail personnel qui s'adresse aux élèves ne pouvant être aidé à la maison. Les bénévoles ne sont pas formés à la pédagogie ou à la gestion de la difficulté scolaire. 9 élèves seraient concernés après enquête auprès des enseignants et parents. La mairie prendra en charge les frais d'inscription (30€ pour l'année), l'adhésion à la CSF serait à charge des familles (10€). Il y aurait une séance par semaine avec des petits groupes d'élèves (4 CM2 + 3 CM1 + 3 CE2) si le nombre de bénévoles est atteint. Les séances ont commencé le lundi 4 octobre (de 17h00 à 18h00).

Discussion : Un appel à bénévole est envisagé dans les prochaines semaines, en précisant bien un engagement à l'année.

Tutorat par des enseignants volontaires.

Il s'agit d'une aide personnalisée pour des élèves de CP au CE1 au sein d'un très petit groupe avec leur enseignant. Il concerne les élèves les plus fragiles pour qui un renforcement personnalisé des apprentissages est nécessaire ou qui ont " décroché " durant le confinement. Les services de l'Education Nationale ont répondu favorablement à nos demandes jusqu'à janvier (4h hebdomadaires)

Stage de réussite

2 stages encadrés par des enseignantes volontaires ont eu lieu durant les congés scolaires. Proposés par leurs enseignants, les élèves travaillent en petits groupes les apprentissages fondamentaux.

Août : 1 groupe de CP CE1 1 groupe de CE2

Novembre : 2 groupes de CE1

RASED : réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté

Intervient sur plusieurs communes dont Neuilly-Crimolois sur demande des enseignants et autorisation des parents. Les élèves sont pris en charge sur le temps scolaire pour des séances d'une heure sur des points particuliers qui font blocage (déchiffrage, compréhension, construction du nombre etc.)

Mme TOULOUSE psychologue de l'Education Nationale

A déterminer à ce jour : enseignant faisant fonction de maître E (soutien pédagogique)

Discussion : il est précisé à la demande d'un parent la notion de troubles " dys » (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe....). M. Grégoire informe que chaque enseignant de l'école est doté d'un logiciel pour traiter les documents afin de faciliter les apprentissages (police, interlignes, syllabes en couleurs...). Il précise également les différents dispositifs en cours à l'école : PAI PAP PPS... qui accompagnent les élèves à besoins spécifiques. Ceux-ci leur confèrent des droits.

II Règlement intérieur

Charte de la Laïcité

Rappel des points importants de la Charte. M. Grégoire rappelle qu'il n'y aura aucun compromis aucune tolérance pour toute atteinte au principe de laïcité. M. Grégoire en rappelle la définition : *La laïcité est un principe fondateur de l'école républicaine. La laïcité n'est pas une religion c'est la liberté de croire ou de ne pas croire et l'égalité de toutes les croyances devant la loi. Elle est la condition du respect d'autrui et des règles qui fondent la citoyenneté.*

Proposition et adoption du règlement intérieur

Il n'y a pas de modification par rapport à l'année précédente ; le conseil d'école aura à se prononcer par vote. La communication aux familles se fera par le biais des outils numériques (Educartable) et des panneaux d'affichage avec une validation électronique de lecture et d'accord (case à cocher).

Discussion : Le directeur insiste sur l'importance du règlement intérieur : c'est un contrat qui lie les enseignants et les familles. Il est la référence en cas de litige. Celui de l'école est une déclinaison

locale du règlement départemental. M. le Maire annonce qu'il sera proposé au budget 2022 un panneau pour l'école " Liberté égalité fraternité Laïcité" qui sera placé symboliquement au-dessus de la porte d'entrée de l'école. Il a été proposé par un parent d'élève de mettre à contribution un jeune artiste du village pour une illustration sur une façade de l'école sur le thème de la laïcité.

Le Conseil valide à l'unanimité le règlement intérieur. Il est annexé au compte rendu.

III Projets pédagogiques

Latitude 21

CP	CE1	CE2
Un coin nature à l'école	De l'oeuf à la poule	Tri des déchets

Intervention STAPS

1 séance par classe et par semaine jusqu' aux vacances de Noël (gymnase)

CP1	CP/CE1	CE1	CE2	CM1 CM2	CM2
Jeux de raquettes	Jeux de raquettes	athlétisme	Escrime	futsal	athlétisme

Piste routière :

Attestation de Première Education à la route (APER) pour les élèves de la classe de CM2
En attente de la confirmation d'une date.

Formation Protection Civile : (sous réserve)

Apprendre à porter secours : budget prévisionnel en cours– demande de subvention CCAS.

Bibliothèque municipale

Un calendrier annuel a été établi pour chaque classe. Outre l'emprunt d'ouvrages, les séances de fin de période seront l'occasion de temps d'animation (mise en voix et lecture par les adultes).

Carnaval : en attente des dispositions covid

Projet cirque

Le chapiteau du cirque le P'tit Bouchon de Dan Ionel s'est installé 15 jours sur la place Mommenheim du 28 septembre au 8 octobre 2021. Pour respecter les « bulles » sanitaires, chaque cycle a travaillé sur une semaine entière. Après une première journée de découverte des différents ateliers, les enfants ont choisi leur atelier principal. Les élèves ont préparé un numéro individuel et un numéro collectif. Chaque semaine s'est conclue par une représentation sous le chapiteau à laquelle les familles ont été conviées. La commune a accordé une subvention de 3100€, la coopérative scolaire a financé le reste pour 3100€. Les vidéos des spectacles ont été mises à disposition des familles. L'équipe pédagogique remercie les parents bénévoles pour leur aide au montage et démontage des 300m2 de chapiteau ainsi que la municipalité pour son aide précieuse. Un courrier de remerciement à l'ensemble du Conseil municipal a été rédigé.

Discussion : les parents remercient chaleureusement l'équipe pédagogique (et applaudissent) pour la grande réussite de ce projet. Ils soulignent le plaisir manifeste des enfants et la qualité des prestations. M. Grégoire souligne le grand investissement des membres de l'équipe pédagogique malgré le calendrier (période très chargée pour tous). C'était un choix assumé pour favoriser une dynamique positive dès le début d'année.

Election des Conseillers au Conseil municipal des jeunes

En partenariat avec la commune, l'école organisera les élections des représentants au Conseil Municipal des Jeunes le 6 décembre 2021. 6 postes de titulaires et 6 postes de suppléants (2 par classe) seront à pourvoir. Les élections auront lieu en mairie dans les mêmes conditions que pour l'élection du Conseil municipal. Auparavant, les élèves de CE2 CM1 CM2 seront sensibilisés aux

principes et aux modalités de la vie démocratique lors d'une séance pédagogique en classe. Une période de campagne électorale s'ensuivra dans chaque classe avant le vote.

Discussion : une déléguée des parents d'élève souligne que le vote est réservé aux enfants inscrits dans les écoles de Neuilly-Crimolois . Ceci exclue les élèves scolarisés à l'étranger.

Liaison CM2 6^{ème}

Avec le collège de Dorgelès de Longvic

Liaison en mathématiques avec Mme Moreau (professeure) avec les élèves de 6^{ème}

Travail basé sur des échanges entre les 2 classes sous forme de jeux et d'énigmes mathématiques ou de construction de figures géométriques.

Ce travail est programmé tout au long de l'année. Il a débuté par un échange de frises géométriques.

Mme Fantin (enseignante CM2) est dans l'attente de la date de la 1^{ère} réunion.

Projet d'école 2021/2024 : objectifs prioritaires du projet d'école

L'équipe pédagogique a défini ses objectifs pour les 3 ans du nouveau projet d'école et en informe le Conseil.

- **Axe 1 apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux**
- Objectif : améliorer les compétences des élèves en résolution de problèmes.
- **Axe 2 prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive**
- Objectif : rendre l'élève acteur de ses apprentissages et de son parcours.
- **Axe 3 : prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive**
- Objectif : Prendre en compte et réagir à l'hétérogénéité.

M. Grégoire précise le choix des objectifs. La résolution de problème mobilise l'ensemble des compétences : lecture, raisonnement, techniques opératoires, rédaction. L'hétérogénéité des élèves est une réalité pour chaque classe à laquelle il faut répondre. La motivation est le ressort des apprentissages.

Question d'un parent concernant les cours EILE (enseignement internationale des langues étrangères) : pourquoi les cours ne se font pas ?

M. Grégoire indique les objectifs et la procédure : enquête auprès des parents, accord entre Education Nationale et consulats des pays concernés qui doivent détacher un enseignant, recherche d'un lieu d'accueil... Il explique que le protocole sanitaire interdisait tout brassage d'élèves ; ce qui a gelé ce programme ces dernières années. Une demande d'information sera faite auprès de Mme l'Inspectrice sur ce sujet. Une communication aux familles s'ensuivra.

IV Bilan comptable 2020-2021

Coopérative scolaire

Bilan comptable

solde au 1^{er} septembre 2021 : 4391.62 € (déficit de 4125.50 € sur l'année)

La pandémie a affecté les activités de la coopérative scolaire. Pour mémoire, la cotisation avait été limitée à 5€. Néanmoins, elle a offert aux élèves 2 spectacles en décembre, les animations « histoire au bout des doigts » et a entièrement financé la sortie de fin d'année (Parc aux oiseaux). L'ensemble du coût des activités éducatives pour cet exercice s'élève à 6 095€.

Coopérative Scolaire de l'École Primaire Robert Chalandre, à NEUILLY LES DIJON (21 800), 2 Rue du Pâtis
(0211611M)

Compte : Crédit Mutuel Enseignants 00020619901 - Dijon Valmy ; ouvert le 31/01/2018

Mandataire : Jean-Jacques GREGOIRE. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021					
<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	3 185,80	7070 0008	Ventes d'objets	3 039,15
6168 1008	Assurances	33,75	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	6 095,50	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 995,00
6270 0008	Frais bancaires	9,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 21	282,60	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	448,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		9 606,65	Total des produits (B) :		5 482,15
Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : -4 124,50					
Bilan simplifié au 31 Août 2021					
<u>ACTIF</u>			<u>PASSIF</u>		
Soldes des comptes au 31/08/2021					
512	Banque(1)	4 391,62	110	Report à nouveau au 1.09.2020 :	8 516,12
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2020		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2021 :		
5..	Autre compte	0,00	-4 124,50		
	478.1 Erreur débitrice :	0,00		478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		4 391,62	Total du passif :		4 391,62
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.					

L'exercice 2020/2021 a été clos et validé par les commissaires aux comptes et l'OCCE21.

Composition du bureau pour l'exercice 2020/2021

Mandataire M. GREGOIRE

Commissaires aux comptes : Mme BENALDJIA Mme LANGE Sandrine (parents d'élèves ou assimilée), Mme MARLOT, Mme POULAIN (enseignantes)

Cotisation volontaire :

- 12 euros pour un enfant,
- 20 euros pour 2 enfants,
- 8 euros par enfant supplémentaire

Le montant des cotisations des familles s'élève à 1147€ (73% de coopérateurs).

A ce jour le solde du compte se monte à 2153.80 €. Le projet cirque à l'école est imputé à l'exercice 2021/2022 (3100€).

Association USEP

Cette année, l'école a adhéré grâce à l'aide financière de la commune (250€).

V Hygiène et sécurité

Pandémie covid21

Nous sommes au niveau 1 actuellement. Le port du masque, pour les élèves uniquement, n'est plus imposé. Cependant les gestes barrière suivants s'appliquent toujours : aération, lavage des mains 8 fois par jour, port du masque pour les adultes entrant dans l'école. Le site de l'école est mis systématiquement à jour. La situation peut évoluer défavorablement (niveau2) dans les semaines qui viennent du fait d'une montée régulière des indicateurs.

Nouveau protocole sanitaire si un cas covid21 se déclare dans une classe.

La Côte d'Or est un des 10 départements qui expérimente un nouveau protocole. Dès connaissance d'un cas avéré à la covid21, la classe entière est testée dans la journée ou au plus tard le lendemain. Les résultats sont directement transmis aux familles.

3 cas possibles :

- Le test est négatif ; l'élève peut revenir en classe
- Le test est positif : l'élève reste 7 jours confiné à la maison
- La famille a refusé le test : l'élève reste 7 jours confiné à la maison

A noter que les familles doivent faire une déclaration sur l'honneur pour un retour en classe ; elles seules connaissent le résultat (secret médical).

PPMS (plan particulier de mise en sécurité)

M. Grégoire informe le Conseil sur les différents points relevant de la sécurité :

- PPMS risques majeurs
- PPMS IA risque intrusion attentat

Exercice évacuation incendie et intrusion : bilans satisfaisants

- 4 minutes pour l'évacuation incendie (21 octobre 2021)
- 5 minutes pour l'évacuation intrusion (12 octobre 2021)

Cette année, une attention particulière sera mise sur le PPMS IA. Un travail de concertation sera mené au 2ème trimestre avec le référent départemental sécurité gendarmerie, les délégués des parents, l'assistante de prévention dsden21 et la municipalité dans le but d'actualiser le PPMS. La configuration des locaux complexifie les modalités de fuite. La pertinence des lieux de regroupement est à discuter.

Les comptes rendus d'exercices sont communiqués à la mairie.

Plan Vigipirate : nous sommes en alerte maximale suite aux procès actuels des attentats. L'accès à l'école est réduit aux enseignants, intervenants sportifs et rééducateurs. Les entrées sont filtrées par les enseignants et le directeur. Il est demandé aux familles de respecter impérativement les horaires pour éviter tout attroupement. La gendarmerie effectue régulièrement des rondes aux heures d'ouverture et fermeture.

Discussion : *questionnement sur l'accès à l'école de gendarmerie comme lieu de regroupement.*

Sécurité aux abords de l'école

Des travaux ont débuté rue du Pâtis cette semaine. La matérialisation au sol des emplacements de stationnements autorisés et la délimitation des zones d'interdiction (zébras et plots) sont en cours d'achèvement.

Discussion : *Il est signalé par les parents, des voitures qui roulent vite rue Charles De Gaulle (face à la mairie) lors de la sortie de l'école de gendarmerie. L'information sera remontée auprès du Général de la base. M. Le Maire sollicite le relevé des plaques minéralogiques. Il fera le nécessaire.*

VI Mairie

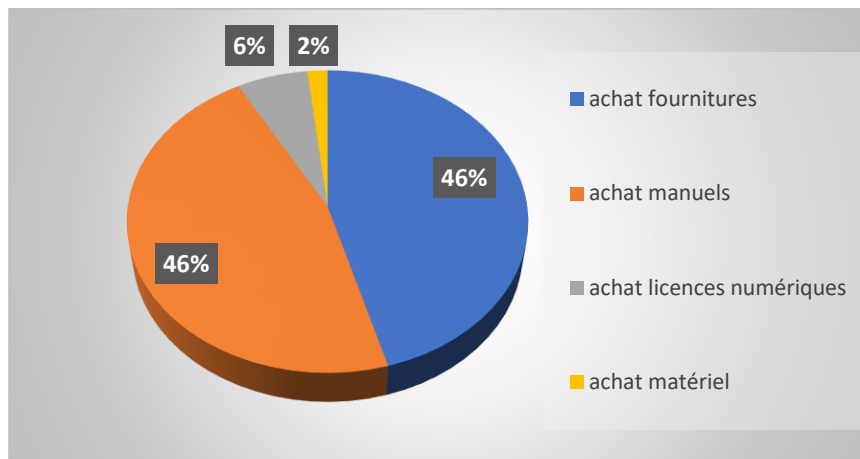
Budget de fonctionnement : analyse des dépenses

Principe : 53 € par élève (effectif au 1 septembre : 131 élèves soit 6943€)

Synthèse : L'école a fait un investissement important en manuels cette année

Il est recherché une cohérence par cycles voire en découverte du monde pour les 2 cycles.

A noter le coût des abonnements numériques soit 6% des crédits de fonctionnement. Cela constitue une nouvelle ligne de dépense pour l'école.



Périscolaire :

commission "garderie cantine" où siègeraient des représentants des parents.

Mme Laroche, parent d'élève, est désignée pour organiser la concertation avec la commune et le prestataire de service (UFCV).

Projet afforestation des rives de l'étang de Neuilly

Mme Broux-Breton et M. le Maire informent le Conseil d'un projet de plantation d'arbres le long du chemin donnant accès à l'étang. Les écoles pourraient être associées au travers de l'animation "Forestier du monde" qui pilote l'action (<http://forestiersdumonde.org/>).

VII Ecole numérique

L'école a prolongé ses abonnements à Edumooov et Educartable pour les 6 classes en prévision d'un éventuel confinement à la rentrée. La communication numérique est opérationnelle pour chaque classe (cahier de liaison, cahier de textes et messagerie).

Le site Internet de l'école gère la communication générale de l'école : les parents sont invités à le consulter régulièrement.

IX Intervention du Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Simonne présente ses missions et fait offre de service à l'ensemble du Conseil.

Conseil clos à 20h30

Le président M. GREGOIRE

Mme TROUSSARD Secrétaire

Ecole élémentaire
 Robert Chalandre
 2, rue du Pâtis
 21800 Neuilly-lès-Dijon
 Tél. 03 80 32 93 23